Projet de mise à disposition des associations d'une salle de réunions, 5 rue Berlioz

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Il est envisagé de mettre à disposition pour les associations une salle de réunion sise 5 rue Berlioz (galerie associative) d'une surface de 43 m², classée type L, 5ème catégorie avec un effectif de 43 personnes.

La gestion sera assurée par la Direction Vie Associative et Citoyenneté. Les réservations seront prises auprès du responsable des locations de salles au Centre 1901.

Les tarifs appliqués seront ceux qui ont été approuvés par le Conseil Municipal du 20 décembre 2004 qui concernent les salles moyennes soit :

	Tarif normal	Tarif associatif
Une journée	96,00€	47,70 €
Une demi-journée	57,30€	28,90€
Participation entretien (en cas de gratuité)	15,00 €	15,00€

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.